



LA NOUVELLE

Bulletin d'information municipale de Bazincourt-Sur-Epte / Thierceville

N°6, Février/Mars 2021

L'édito du Maire

Bazincourtois, Thiercevillois,

Malgré le contexte qui ne nous permet toujours pas d'organiser d'événements, le printemps pointe gentiment, et avec lui le retour des beaux jours. Le retour des beaux jours, c'est aussi le retour du programme départemental de préservation des batraciens, animé dans notre commune par Monsieur Alain Vandamme. Son engagement permet chaque année de préserver des centaines de spécimen, tout en ayant un regard sur l'évolution démographique de ces espèces.

Engagés pour la préservation de votre cadre de vie, nous nous efforçons de lutter contre l'ensemble des incivilités pouvant nuire à la quiétude de notre territoire, tout en améliorant sensiblement l'embellissement de notre commune. Les résultats ne seront pas visible immédiatement, et cette tâche doit s'inscrire dans la durée.

Je profite de l'occasion pour rappeler à tous de faire preuve de la plus grande vigilance concernant les différents démarchages à domicile ayant lieu actuellement. Pour ceux ne l'ayant pas encore fait, je vous invite à vous inscrire sur la plateforme Voisins Vigilants, ce qui vous permettra d'être alertés en cas de comportement douteux.



Hervé Glezgo

Rappel : Démarchage

Pour rappel, la mairie n'a mandaté aucune entreprise d'aucune sorte à des fins commerciales. Il s'agit bien souvent de pratiques commerciales douteuses, ou dans le pire des cas, de vols.

Dans le doute :

- **NE SIGNEZ AUCUNS DOCUMENTS LE JOUR MEME !**
- **Contactez le siège de l'entreprise**
- **Contactez la municipalité**
- **Contactez la gendarmerie**

Rappel : Chiens errants

Même d'un naturel gentil et sociable, il est difficile de prévoir la réaction d'un chien face à une situation qui lui est inconnue.

Les chiens errants restent sous la responsabilité de leur maître, et les dégâts occasionnés lors de leur divagation peuvent être imputés aux maîtres.

Pour rappel, la divagation d'un animal domestique peut être sanctionnée d'une amende de 135€ et du placement en fourrière de l'animal, ce qui n'est agréable pour personne !



Mairie

Tél. : 02 32 55 21 10

En cas d'urgence uniquement, contactez :

L'astreinte au : 06 71 34 81 48

Le maire au : 06 71 34 81 30

Email : bazincourt@wanadoo.fr

Site internet: www.bazincourt.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et Mardi : 14h00 – 16h00

Vendredi : 16h00 – 19h00

Samedi : permanence élus sans rdv de 9h à 12h



Ça s'est passé en ce début d'année...

Gratuité des fournitures scolaires

La municipalité a adopté à l'unanimité la gratuité effective de la scolarité à Bazincourt, et ce dès la rentrée 2021. Cela se traduit par la prise en charge des fournitures pour tous les élèves scolarisés à l'école communale. Fini les listes de fournitures, on s'en occupe pour vous !

(Seule exception : les cartable, trousse et cahier de texte ne sont pas pris en charge, pour une question de choix de personnalisation !)

Viabilité hivernale

Que se soit pour le salage des routes en cas de neige, ou les ruissèlements en cas de pluie, nos agents sont restés mobilisés afin de limiter les dérangements. Merci à eux pour leur disponibilité !



Travaux : aménagement sécurité routière

Pour votre sécurité, des travaux d'aménagement routier ont été faits sur la rue du Beauregard et le chemin du Buisson de Bleu. Ces aménagements visent à réduire les excès de vitesse constatés sur la commune, tout en modernisant certains aménagements déjà existants.

Rappel : des radars pédagogiques ont été installés sur la traversée de Bazincourt. Ces derniers permettent d'avoir un regard sur l'évolution des comportements routier. Sur ce point, bon nombre des grands excès de vitesse sur la traversée de la commune ont lieu aux heures d'entrée/sortie des classes (8h/9h et 16h/17h). Les trajets quotidiens, de part le « sentiment de connaissance du parcours », sont un grand facteur accidentogène. Une plus grande vigilance est donc requise !



Rappel : Création Comité des Fêtes

A ce jour, nous n'avons reçu aucun projet concernant la création d'un comité des fêtes. Réel preuve d'investissement, c'est l'occasion de participer activement à la vie de notre commune. Nous nous permettons donc de renouveler cet appel. Si vous souhaitez participer à cette aventure, vous pouvez contacter la mairie afin de nous présenter vos idées.



Inscriptions Scolaires

Pour les enfants nés en 2018, les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2021 peuvent se faire dès maintenant !

Pensez à fournir le carnet de santé et le livret de famille.

